

Aujourd'hui vingt nivôse l'an second de la république française  
 à sept heures et demie du matin pardevant moi jacques  
 françois joseph lefebvre membre du conseil général de la  
 commune de wizernes élu pour recevoir les actes destinés à  
 constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont  
 comparus en la maison commune charles joseph baudel  
 tailleur âgé de quarante quatre ans et albert joseph reniez  
 manouvrier âgé de vingt neuf ans tous deux gendres de  
 jean baptiste brogniard manouvrier âgé de soixante quinze ans  
 tous deux domiciliés à wizernes département du pas de calais  
 lesquels charles joseph baudel et albert joseph reniez m'ont  
 déclaré que le dit jean baptiste brogniard marié à marie françoise  
 lescieux est mort hier le soir à neuf heures en son domicile  
 d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au  
 lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit jean baptiste  
 brogniard et j'en ai dressé le présent acte que les temoins ont  
 signé avec moi excepté albert joseph reniez qui a déclaré ne  
 savoir écrire  
 fait en la maison commune de wizernes jour, mois et an que dessus  
 Charles Joseph Baudelle J. J. Lefebvre officier public

D.1794.1.9

D.02.NI.20

Aujourd'hui vingt nivôse l'an second de la république française  
 à sept heures et demie du matin pardevant moi jacques  
 françois joseph lefebvre membre du conseil général de la  
 commune de wizernes élu pour recevoir les actes destinés à  
 constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont  
 comparus en la maison commune charles joseph baudel  
 tailleur âgé de quarante quatre ans et albert joseph reniez  
 manouvrier âgé de vingt neuf ans tous deux gendres de  
 jean baptiste brogniard manouvrier âgé de soixante quinze ans  
 tous deux domiciliés à wizernes département du pas de calais  
 lesquels charles joseph baudel et albert joseph reniez m'ont  
 déclaré que le dit jean baptiste brogniard marié à marie françoise  
 lescieux est mort hier le soir à neuf heures en son domicile  
 d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au  
 lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit jean baptiste  
 brogniard et j'en ai dressé le présent acte que les temoins ont  
 signé avec moi excepté albert joseph reniez qui a déclaré ne  
 savoir écrire

fait en la maison commune de wizernes jour, mois et an que dessus

Charles Joseph Baudelle

J. J. Lefebvre officier public